



Municipalité de
**Sainte-Émélie
de-l'Énergie**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

COVID-19 : Sainte-Émélie-de-l'Énergie en mode préventif



Sainte-Émélie-de-l'Énergie, le 16 mars 2020 – Suivant les recommandations formulées par l'Union des municipalités du Québec ainsi que par les autorités gouvernementales, la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie met de l'avant des mesures préventives afin de limiter les risques de propagation de la COVID-19.

En ce sens, un ajustement aux opérations municipales est en vigueur dès maintenant et les mesures suivantes sont mises en œuvre jusqu'au 30 mars 2020 inclusivement :

- **Les bureaux municipaux seront fermés au public. Pour toute urgence les citoyens sont invités à prendre un rendez-vous.**
- **La bibliothèque sera fermée durant cette période.** Les usagers qui ont des livres en leur possession verront le terme de leur emprunt reporté jusqu'à la réouverture de la bibliothèque.
- **Les activités et événements de loisir, de sport et de culture prévus durant cette période au Centre culturel et sportif Jean-Antoine-Leprohon sont annulés.**
- **Les citoyens qui ont besoin de recourir aux services de la Municipalité sont invités, dans la mesure du possible, à ne pas se présenter sur place et à communiquer avec la réception de la Mairie par courriel à l'adresse info@steemelie.ca ou par téléphone au 450 886-3823, poste 0.**
- **Il est également recommandé de procéder, si ce n'est pas encore fait, au premier paiement des taxes municipales, dont la date limite était le 28 février, en favorisant l'un des moyens suivants :**
 - Dans la plupart des institutions financières :
 - Par Internet.

- Au guichet automatique.
- Par la poste (en incluant le coupon) :
 - Par chèque.

L'équipe municipale souhaite rappeler qu'il est possible de trouver de l'information fiable et à jour concernant le coronavirus aux endroits suivants :

- www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/
- www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-%0bdes-maladies/tousser-ou-eternuer-sans-contaminer/

Même si aucun cas n'est actuellement officiellement recensé dans le secteur, la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie invite les citoyens à rester prudents et à limiter le plus possible leurs déplacements. Une surveillance rapprochée de la situation sera effectuée en continu par l'équipe municipale et des ajustements pourraient être apportés si les circonstances venaient à évoluer.

Pour plus d'information au sujet de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, visiter le www.steemelie.ca.

- 30 -

Source : Josée Fafard
Coordonnatrice communications
loisirs@steemelie.ca 450 886-3823 poste 5

Information : Mathieu Robillard
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
dg@steemelie.ca 450 886-3823 poste 4